

Comment puis-je vous aider ?

Comment favoriser
l'installation de
médecins et de
professionnels
de santé en
Saône-et-Loire ?



**EN DÉPLOYANT
UN PROJET GLOBAL
AVEC DES DISPOSITIFS
INNOVANTS !**



SOMMAIRE

UNE ANTENNE DE PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES DE SANTÉ	4
--	----------

POURQUOI OUVRIR UNE ANTENNE EN SAÔNE-ET-LOIRE	5
--	---

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ANTENNE PASS DE CHALON-SUR-SAÔNE	6
---	---

10 ANS D'ACTIONS DU DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE AU SERVICE DE LA SANTÉ	8
---	----------

PROPOSER UNE OFFRE D'ACTIVITÉ SALARIÉE	9
---	---

SOUTENIR LES ÉTUDIANTS ET LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX	10
---	----

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS	11
------------------------------------	----

ÉDITO



Depuis 10 ans maintenant, nous envisageons la politique de santé comme un projet territorial pour une offre de soins globale en Saône-et-Loire. C'est une politique réfléchie, coordonnée, et de long terme.

La santé est un écosystème à part entière, complet. Quand on parle de désertification médicale, on pense d'abord à la médecine générale parce que le médecin est la pierre angulaire du système de santé. Pour autant, quand on déroule le fil, on se rend compte que les médecins généralistes ne s'intéressent pas seulement aux conditions d'accueil lorsqu'ils s'installent. Ils regardent aussi l'environnement en matière d'offres de soins : l'activité libérale, hospitalière, la qualité des plateaux techniques, l'innovation... les conditions d'exercice offertes au plus grand nombre.

Le centre départemental de santé était une première en France avec un principe, celui de complémentarité à l'offre existante. Depuis 2020, nous avons complété nos offres au sein du centre départemental de santé, avec des spécialistes mais aussi avec d'autres professionnels de santé, des paramédicaux ou en accord avec des centres hospitaliers pour des partenariats de télémedecine et télé-expertise par exemple. Nous avons recruté des assistants médicaux, des infirmiers en pratique avancée, des infirmières Asalée pour décharger les médecins généralistes et faire de la prévention. Un déploiement progressif pour constituer de véritables équipes pluridisciplinaires et pour répondre au mieux aux besoins de consultations. Après le déploiement du centre départemental de santé, la téléexpertise, les partenariats avec les centres hospitaliers, Hippocrate 71, l'aide à la recherche médicale, nous lançons une première année de médecine.

En ouvrant cette antenne à Chalon-sur Saône, nous allons permettre aux jeunes Saône-et-Loiriens de faire cette année tout de suite après le Bac, dans les mêmes conditions qu'à Dijon. Avec cette antenne de l'Université Bourgogne Europe, nous voulons donner la même chance à tout le monde. Et contribuer à ce que l'écosystème en faveur de la santé soit le plus vertueux possible.

André Accary

Président du Département de Saône-et-Loire

A photograph of a man and a woman from behind, standing in a library or bookstore. The man is on the left, wearing a light-colored t-shirt, and the woman is on the right, with long curly hair and wearing a dark sleeveless top. They are looking at books on shelves. The woman is holding a book titled 'FRE'.

PASS

UNE ANTENNE DE PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES DE SANTÉ À CHALON-SUR-SAÔNE À LA RENTRÉE 2026-2027

Innover pour pallier la désertification médicale, c'est bien ce à quoi s'emploie la majorité du président André Accary depuis 2015. Une ambition qui se traduit aujourd'hui par une nouvelle idée : permettre aux étudiants de faire leur première année d'études de santé en Saône-et-Loire.



Une réponse concrète aux difficultés rencontrées par les étudiants en santé



TÉMOIGNAGE

Vincent Thomas

Président de

l'Université Bourgogne Europe



L'ouverture d'un Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) à Chalon-sur-Saône à la rentrée 2026 marque notre engagement pour l'accessibilité à l'enseignement supérieur. Elle est aussi une réponse aux défis de santé publique auxquels notre territoire régional est confronté. La synergie entre le monde académique et les acteurs de santé locaux constitue la véritable force de ce projet. L'Université Bourgogne Europe est fière d'y contribuer, aux côtés du Département de Saône-et-Loire !

POURQUOI OUVRIR UNE ANTENNE PASS EN SAÔNE-ET-LOIRE ?

Pour faciliter l'accès aux études de santé et encourager les vocations locales, le Département de Saône-et-Loire lance un projet ambitieux : l'ouverture d'une antenne PASS (Parcours accès spécifique santé) à Chalon-sur-Saône, en partenariat avec l'Université Bourgogne Europe.

Un vrai tremplin pour nos jeunes

L'objectif est clair : permettre aux étudiantes et étudiants de commencer leur parcours en santé sans quitter leur territoire. Cette proximité réduit les freins géographiques et financiers, tout en valorisant les talents locaux. C'est aussi une manière de faire germer, dès aujourd'hui, les professionnels de santé de demain.

Un modèle qui a déjà fait ses preuves

Déjà en place à Nevers et à Auxerre, ce dispositif affiche des résultats très encourageants : à Nevers, le taux de réussite en première année de santé a atteint 76 % en 2023-2024, dépassant celui de Dijon. De quoi conforter l'idée que **la réussite peut aussi s'épanouir loin des grands centres universitaires.**

Former les soignants de demain, ici, en Saône-et-Loire

Un levier contre la désertification médicale

Au-delà de la formation, cette initiative s'inscrit dans une vision à long terme : **encourager les futurs soignants à revenir exercer sur le territoire.** Enracinés localement, ils sont plus enclins à faire leur externat, leur internat, puis à s'installer en Saône-et-Loire. Une réponse concrète et durable à la pénurie médicale.



Investissement : 715 000 €

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ANTENNE PASS DE CHALON-SUR-SAÔNE

Les étudiants suivront l'ensemble des enseignements (majeure santé et mineure hors santé au choix) **en distanciel**, seule différence avec Dijon où les enseignements dits mineurs sont en présentiel.

Des cours d'anglais médical seront dispensés sur site en présentiel. Les étudiants poursuivront ensuite leurs études à Dijon dans l'une des 5 filières du parcours santé (maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie et kinésithérapie).

Le mentorat : le petit plus qui fait toute la différence à Chalon

À l'antenne PASS de Chalon-sur-Saône, les étudiants bénéficieront d'un double accompagnement pour ne pas avancer seuls dans cette année exigeante. En plus du tutorat universitaire, centré sur le contenu pédagogique et assuré par des étudiants expérimentés, un dispositif de mentorat leur sera proposé : un accompagnement humain, individualisé et bienveillant, assuré par des professionnels de santé volontaires, formés à l'écoute et à l'appui méthodologique. Le mentor aide à organiser le travail, à gérer le stress, à renforcer la motivation et à découvrir concrètement le monde professionnel. Grâce à cette approche croisée, pédagogique et professionnelle, les étudiants seront préparés, soutenus et confiants pour franchir sereinement leur première grande étape vers les métiers de la santé.

**Tutorat et mentorat :
un accompagnement
complémentaire**



Un site adapté

- Un site de 450 m² à **proximité de la gare et du centre hospitalier.**
- Des salles de visioconférence **pour les enseignements distanciels** retransmis depuis l'Université Bourgogne Europe.
- Des salles d'enseignement, un espace détente et de restauration, un espace coworking, un espace reprographie.
- Une capacité d'accueil a minima de 30 étudiants.
- **Une liaison informatique et de flux vidéo fiables** à 100 % entre le site délocalisé et l'Université Bourgogne Europe.
- Du personnel de coordination (secrétariat pédagogique) avec l'Université Bourgogne Europe, de surveillance et d'accompagnement des étudiants.
- Une amplitude horaire large (7h30 - 20h).
- **Des salles accessibles en dehors des heures de cours** pour le travail individuel ou en groupe des étudiants.
- Une bibliothèque avec **les références universitaires nécessaires.**

LE CHOIX DE LA VILLE DE CHALON-SUR-SAÔNE A ÉTÉ MOTIVÉ PAR 3 CRITÈRES

- Sites d'enseignement supérieur existants
- Proximité géographique avec Dijon
- Existence d'infrastructures d'accueil pour les étudiants



10 ANS D' ACTIONS

DU DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE AU SERVICE DE LA SANTÉ

Depuis 2015, le président André Accary fédère et innove pour dynamiser l'offre de soins en Saône-et-Loire.

Dix ans après avoir commencé la réflexion, c'est un véritable projet global territorial qui se met en place, avec des projets innovants.



Un enjeu de santé publique, mais aussi un enjeu démographique, d'aménagement du territoire et d'attractivité.

PROPOSER UNE OFFRE D'ACTIVITÉ SALARIÉE

Afin de renforcer l'offre de soins en Saône-et-Loire, le Département a créé le Centre départemental de santé : un projet majeur pour structurer et renforcer l'offre médicale sur le territoire.

- **Déploiement de centres territoriaux et d'antennes de proximité** afin de garantir un accès aux soins pour tous.
- **Recrutement de médecins généralistes** pour assurer un suivi médical de proximité et de qualité.
- **Renforcement des équipes avec des internes et des infirmiers Asalée**, favorisant un accompagnement optimisé des patients.
- **Intégration de médecins spécialistes et d'assistantes médicales** pour diversifier et élargir l'offre de soins.
- **Recrutement d'infirmiers en pratique avancée**, permettant un suivi médical plus efficace et adapté aux besoins des patients.
- **Création de petites salles d'urgences et mise en place de permanences de soins dans les centres territoriaux**, pour désengorger les services d'urgences des hôpitaux.
- **Consultations dans une quarantaine d'Ehpad et structures pour personnes handicapées**, afin de soutenir les établissements et garantir un accès aux soins aux résidents.
- **Extension de la télémedecine**, favorisant une offre de soins innovante et accessible à tous.
- **Déploiement des téléconsultations assistées**, facilitant l'accès aux soins en milieu rural.
- **Développement de la téléexpertise** dans plusieurs spécialités (cardiologie, rhumatologie), optimisant le diagnostic et la prise en charge des patients.
- **Expérimentation de la plateforme Omnidoc** pour la téléexpertise à l'échelle nationale.

Aujourd'hui, le Centre départemental de santé, c'est :

+ DE 100 MÉDECINS ET PROFESSIONNELS DE SANTÉ salariés

+ DE 30 POINTS DE CONSULTATIONS répartis sur tout le territoire

+ DE 40 000 HABITANTS ont retrouvé un médecin traitant



SOUTENIR LES ÉTUDIANTS ET LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX

Le Département de Saône-et-Loire met en place Hippocrate71, un dispositif d'aides financières destiné à :

- **accompagner les étudiants en médecine** tout au long de leur parcours,
- **faciliter l'installation des professionnels de santé**, en favorisant leur implantation durable sur le territoire,
- **soutenir les collectivités** dans leurs projets liés à l'offre de soins.

Ce dispositif repose sur un règlement d'intervention concerté avec l'Ordre des médecins, l'Union régionale des professionnels de santé (URPS), l'Association des jeunes médecins généralistes de Bourgogne, la CPAM et l'ARS, garantissant une réponse adaptée aux besoins du terrain.



DÉVELOPPER LES PARTENARIATS

Pour renforcer l'attractivité médicale de la Saône-et-Loire et améliorer concrètement l'accès aux soins, le Département mise sur **des partenariats stratégiques avec les établissements de santé du territoire.**

À Mâcon, Chalon-sur-Saône ou Sevrey, ces collaborations portent déjà leurs fruits. Exemple concret : **un prêt de 1,8 million d'euros** a été accordé au Centre hospitalier William Morey pour l'achat d'**un robot chirurgical de dernière génération**, utilisé en chirurgie viscérale, urologique et gynécologique. Un investissement qui place notre territoire à la pointe de l'innovation médicale et qui le rend attractif pour les professionnels de santé.

Soutenir la recherche médicale

Parce que l'avenir de la santé se joue aussi dans les laboratoires, le Département accompagne activement **la recherche médicale locale.**

Grâce à sa mobilisation, **l'Association pour la recherche médicale en Saône-et-Loire (ARMSL)** a remporté un appel à manifestation d'intérêt du ministère de la Santé. Une belle réussite collective qui se traduit par **près de 2 millions d'euros** dédiés à la recherche médicale dans le département.

Les engagements concrets du Département :

200 000 € pour l'acquisition de deux nouveaux systèmes d'imagerie

40 000 € PAR AN SUR 3 ANS pour soutenir une bourse doctorale via l'ARMSL

25 000 € pour organiser, avec l'ARMSL, une grande journée départementale de la recherche médicale



Audrey Sevin
Chargée de mission santé

Direction générale adjointe attractivité
03 85 39 78 62
06 81 95 07 50
a.sevin@saoneetloire71.fr
saoneetloire.fr